

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 avril 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Tombé

AMENDEMENT

N ° DN14

présenté par

Mme Alexandra Martin, M. Bazin, M. Boucard, M. Minot, M. Portier, M. Hetzel, M. Pauget,
Mme D'Intorni, Mme Anthoine, M. Taite, M. Brigand et M. Dubois

ARTICLE 2

À la fin de la seconde phrase, substituer à l'année :

« 2025 »

l'année :

« 2024 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.

La LPM court de 2024 à 2030. Dès lors, il apparaît opportun de préciser les orientations en matière d'équipement des armées dès 2024 (et non 2025, comme indiqué dans le texte).